



Formation ouverte
à l'apprentissage

Animation Socio-Éducative ou Culturelle (ASEC)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

RNCP 39926

Niveau 4

Le métier d'animateur.rice socio-éducatif.tive et culturel.le?

L'animateur ou l'animatrice socio-éducative ou culturelle est polyvalent.e, il ou elle accompagne tout type de public en prenant en compte les besoins et les contextes de vie des personnes. Il ou elle organise le vivre ensemble et favorise les interactions sociales en conduisant des progressions pédagogiques inclusives. Il ou elle anime des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques. L'animateur.trice peut utiliser toutes formes d'activités pédagogiques.

Brevet Professionnel Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

La formation BPJEPS mention Animation Socio-Éducative ou Culturelle s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC) :

- BC1: Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation (Coût du BC1 2450,50€ pour 169h soit 14,50 €/H)
- BC2: Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation (Coût du BC2 812€ pour 56h soit 14,50 €/H)
- BC3: Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure (Coût du BC3 2537€ pour 175h soit 14,50 €/H)
- BC4: Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (Coût du BC4 2030€ pour 140h soit 14,50 €/H)

Bloc complémentaire obligatoire (positionnement, accompagnement, individuel et bilan) : (Coût du BC 696€ pour 48h soit 14,50 €/H) .Il est possible d'entrer en formation pour valider un ou plusieurs BC. Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.



Les particularités de cette formation au Ceméa

- Un stage de 5 jours minimum dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+ (sous réserve de l'accord de financement).
- 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par l'ANCT.
- Un accompagnement personnalisé.
- Des visites de structures pour rencontrer des acteur.trice.s de terrain et élargir son champ d'action.
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.
- Abonnement à Yakamédia, la médiathèque interactive en ligne des CEMÉA avec + de 1500 contenus pédagogiques.
- Un espace numérique doté d'outils collaboratifs facilitant les interactions de l'ensemble des acteur.rices d'une même formation : formateur.rices, stagiaires et tuteur.rices.
- Abonnement à la revue VEN (4 numéros par an).

Durée de la formation

14 mois

588h

de formation aux CEMÉA

600h minimum

en structure d'alternance

Inscriptions

jusqu'au 3 octobre 2025

Positionnement

5, 6 et 7 novembre 2025

Personne en situation d'handicap

Pour une adaptation pédagogique,
contactez notre référent handicap :

Romain KOLTUNSKI

r.koltunski@cemea-reunion.org

06 92 02 12 25



Infos et inscription

La Réunion : devis@cemea-reunion.org / 02 62 21 76 39

Mise à jour le 16/09/2025

Ceméa FORMATION

YAKAMÉDIA
LA MÉDIATHÈQUE ÉDUCATIVE DES CEMÉA



cemea-reunion.org



Méthodes privilégiées

Valorisation du rôle de chacun.e et du groupe (alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes), utilisation de méthode d'éducation active (mise en situation, analyse et pratique d'activités, recherche action, immersion sur des terrains d'applications...) , apprentissage en s'appuyant sur de nombreuses ressources documentées (Yakamédia, VEN, bibliothèque...) , appropriation d'outils numériques professionnels (ENF, Plateforme FOAD) , appropriation du vivre ensemble par la mise en pratique (internat, mobilité).

⇒ Objectifs

Le BPJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle est un diplôme de niveau 4 (BAC). Il atteste que son titulaire est capable de :

- Développer des projets d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Être responsable et autonome de ses actions tant sur le plan pédagogique, technique et organisationnel.
- Encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueils collectifs, en prenant en compte les spécificités des publics et leurs contextes territoriaux.
- Être un acteur face aux enjeux sociétaux qui affectent le vivre ensemble.

↻ Accès à la formation

Les prérequis et exigences requises pour la formation conformément à la réglementation :

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1 ou SST).
- justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

⚠ Vous ne pouvez pas effectuer votre alternance en ACM, si vous êtes sous le coup d'une :

- incapacité pénale d'exercer auprès de mineures listée par l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles.
- inscription au FIJAIS.

Modalités d'accès :

- Remise d'un dossier d'inscription COMPLET.
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.
- Réussir les tests de sélection (si + 20 personnes)

✓ Évaluation et validation

Pour valider la formation BPJEPS ASEC, il faudra valider les quatre épreuves suivantes :

BC 1 : Production d'un document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. Il servira de support pour l'entretien oral.

BC2 : Présentation de supports ayant permis de valoriser deux séquences d'activités. Ils serviront de support pour l'entretien oral.

BC3 : Production d'un document présentant une séquence d'animation. Il servira de support pour la conduite d'une séance d'activités suivie d'un entretien oral.

BC4 : Production d'un document portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble ». Il servira de support pour l'entretien oral.

₹ Tarifs et financements

Le BPJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel
- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- du plan de formation de l'employeur
- une prise en charge d'un OPCO
- CPF
- PASS FORMATION région (demandeur d'emploi)

Les dispositifs de financement indiqués dans cette plaquette le sont à titre indicatif. Contactez-nous pour vos devis et identifier avec vous les financements les plus adaptés à votre situation.

Il est possible d'entrer en formation pour valider un ou plusieurs BC.

La Réunion : devis@cemea-reunion.org

- Coût de la formation 8526€ euros pour 588 heures soit 14,50 €/H



Pour les personnes recrutées dans le cadre de l'apprentissage, elles disposeront d'un salaire et la formation sera prise en charge par l'OPCO.

Les modalités financières s'inscrivent dans un plan de formation spécifique entre l'association nationale et les associations territoriales.

⇒ Débouchés après la formation

Le titulaire du BPJEPS ASEC peut travailler en tant que :

Animateur.rice socio-éducatif.ve, médiateur.rice, animateur.rice social.e, animateur.rice culturel, d'animateur.rice en éducation à l'environnement. Les activités s'exercent dans le cadre d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, d'accueils de loisirs et de vacances, de séjours, de classes de découvertes, de collectivités locales ou intercommunales, du secteur médico-social ou parfois dans le cadre d'entreprises relevant du secteur marchand. La formation permet de se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale.

- Possibilité de se former au DEJEPS pour devenir coordinateur de projet.
- Continuer sa formation avec un Certificat Complémentaire de direction d'ACM (CC d'ACM) pour diriger un accueil de loisir.